

Présents offerts à Monseigneur Cazeau à l'occasion de ses noces d'or.

Un Missel—Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

Calice, ciboire et burettes en vermeil—la Congrégation de St-Patrice.

Un ornement en moire antique avec broderie or fin—Mme F. Gourdeau.

Différents reliquaires—Rev. M. Laliberte, cure de St-Michel.

Un volume illustré "Heroic Women"—l'auteur, le Rev. M. O'Reilly.

Un volume—L'Hon. H.-L. Langevin. Ordonnances épiscopales et synodales du diocèse de Rimouski—Mgr Langevin.

Une couronne de muguet et de laurier, lis ou cire—les Religieuses Ursulines.

Porte-monnaie—Hôtel Dieu.

Un reliquaire—Hôpital-General.

Croix en cire—Hôpital du Sacre-Cœur.

Une *pergane*—Hospice de la Charité.

Tuque, bas, etc., en laine violette, et un foulard en soie—Monseigneur Ant. Racine.

Un volume illustré, "Vie de Christophe Colomb"—Sir John MacDonal.

Plume et crayon en or—Hon. P.-J.-O. Chauveau.

Serre papier, marbre et albâtre, représentant le buste de Pie IX—M. l'abbé A.-A. Blais.

Un secrétaire complet—Hon. G. Oimet.

Une barrotte—Mlle J. Cazeau.

Un fauteuil—Mme Pennée.

2 volumes illustrés—M. V. Cazeau.

Horloge en bois découpé—Mlle Merrill

Mouchoirs brodés—Mlles Smith.

Un volume illustré, "Imitation de Jesus-Christ"—Mlle O'Reilly.

Un portrait du Sauveur—une des orphelines de Mgr Cazeau, Sr Marie de Gonzague, de la Cong. N.-D.

Un cadre—Mlle Enright.

Une pelote brodée—Mlle Odile Raymond, de St-Hyacinthe.

Tableaux généalogique—Bon-Pasteur.

Croix en cire—Hospice St-Charles.

Croix en cire—Mme Vve Chs Riverin, St-Jean Port-Joly.

Un volume illustré, "Vie de St-Cécile" de Don Guéranger—Hospice de la Miséricorde.

Deux couronnes en cire—les élèves des classes du Bon-Pasteur.

Soutane violette—les divers couvents du Bon-Pasteur.

Une corbeille en fleurs artificielles—les Dames Religieuses de Sillery.

Une corbeille de fleurs naturelles—Mme E. Roche.

Phonographie.

Quel siècle fécond en merveilles que le nôtre ! Il y a quelques années à peine, nous annoncions à nos lecteurs la découverte du fameux *phonographe* de M. Edison, qui encaisse la parole, et peut la reproduire intacte au bout de cent ans, mais nous étions loin de croire alors que nous serions un jour nous-mêmes phonographes. C'est pourtant ce qu'un Cana-

dien-Français, M. Mayot, a fait de nous il y a quelques semaines. Oui, la phonographie-Mayot nous a été exposée par son inventeur lui-même, avec cette sûreté de tact et cette fermeté de conviction que l'auteur sait donner à son œuvre, et après trois courtes leçons seulement, plusieurs d'entre nous sont déjà des phonographes avancés. Avouons cependant que ce système, comme tous les autres, exige une longue pratique, avant que l'on puisse en tirer un profit réel.

On comprend facilement tout l'avantage de la phonographie, ou de l'art d'écrire les sons. Pour le phonographe, pas d'orateur si emporté, pas de causeur si rapide, dont il ne peut écrire jusqu'à la dernière parole. Quelle consolation pour ces doigts engourdis, qui ne peuvent suivre la dictée du professeur ! Précieuse panacée pour ces infortunés, qui, condamnés aux travaux supplémentaires du jeudi, pourront désormais, en un petit quart-d'heure, transcrire ce qui demandait jadis trois longues heures d'application ! Nous le dirons à l'honneur du peuple écolier, ces avantages ont été dignement appréciés parmi nous, et M. Mayot doit être satisfait du nombre et de la qualité des recrues qu'il a faites au Séminaire de Québec.

J. O. E. V.

Frein électrique.

On vient d'essayer à Paris un appareil extrêmement ingénieux et qui est appelé à rendre de véritables services. C'est un frein électrique, à l'aide duquel on peut, dans quelques minutes, dompter le cheval le plus tougueux. Une petite machine magnéto-électrique est placée sous la main du cocher ; dans les rênes sont insérées des fils isolés conduisant le courant au mors de la bride. Tourner une manivelle, voilà tout ce qu'il faut pour produire un courant électrique qui, traversant la gueule de l'animal, le prend par surprise et l'apaise. Ce n'est rien qu'une surprise pure et simple, car le courant est toujours trop faible pour stupéfier le cheval.

On a fait des expériences plaines d'intérêt qui ont fait voir l'efficacité complète du frein électrique. Un cheval hongrois, appartenant à la compagnie des omnibus de Paris, tellement sauvage qu'on ne pouvait le ferrer, a été maîtrisé dans quelques minutes, à tel point que le forgeron a fait son opération en toute tranquillité et sûreté.

Un autre cheval, devenait littéralement furieux lorsqu'il fallait renouveler ses fers. Il se couchait, se roulait par terre, distribuant à droite et à gauche les coups de pieds et les coups de dents aux malheureux forgerons qui se trouvaient à sa portée. Deux applications du frein Defoy ont suffi pour le maîtriser.

M. Defoy, a lancé un cheval au grand galop, et à un instant donné, un tour de manivelle a suffi pour l'arrêter complètement.

Au frein électrique M. Defoy a ajouté un fouet, ou mieux une canne électrique.

C'est une tige pourtant douce fils isolés soudés à des pointes placées au bout de la canne et perpendiculaires à la direction de cette dernière. Les fils communiquent encore avec un petit appareil magnéto-électrique. Le cheval veut-il reculer, il suffit de le toucher à l'épaule avec l'extrémité du fouet électrique et il part immédiatement de l'avant. Avec le même appareil on fait tourner le cheval à droite ou à gauche avec la plus grande facilité.

Voilà sans contredit un moyen très-humain et très-scientifique de dompter les chevaux à mauvaise tête. Les énormes verges, les chaînes, les bâtons dont on fait quelquefois un usage si consciencieux pour se rendre maître d'un animal rétif, vont disparaître. Les beaux jours du fouet sont passés.

Des instruments fouettants d'autrefois, y compris la férule, il ne restait plus guère que celui des cochers. Et bien ! son tour est arrivé. Ce n'est pas les chevaux qui s'en plaindront.

VIRGULA.

Choses et autres.

Le télémètre.—Tel est le nom d'un petit instrument de poche récemment imaginé par M. Gaumet et qui dans deux ou trois minutes permet de mesurer la distance d'un lieu inaccessible. Et cela sans calcul compliqué, surtout sans ces affreux logarithmes, qui donnent la colique à tous ceux que le Ciel n'a pas créés et mis au monde avec le génie des mathématiques.

Mgr de Gœsbriand, évêque de Burlington, Vt., est maintenant à Rome. On dit que Sa Grandeur a l'intention de visiter la Terre-Sainte avant de revenir en Amérique.

Sa Sainteté a écrit une lettre à Mgr Ryan, évêque de Buffalo, le remerciant du zèle qu'il déploie pour augmenter les aumônes du Denier de St-Pierre dans son diocèse.

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abelle.

Agents : à la petite salle, M. T. Mercier, chez les externes, MM. E. Lamontagne et E. Genest ; à Nicolet, M. F. Cormier ; à Ste. Thérèse, M. T. Lord, à Rimouski, M. A. Gagnon.